

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 80

Artikel: Poignée de recettes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-248939>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POPAUL. — Est-ce que ?...
LE PAPA, *impatiente*. — Ah ! tu m'ennuies...
Va apprendre la fable, maintenant... Moi, il faut que je lise mon journal.

Popaul, docile, mais intrigué, va apprendre sa fable. Dix minutes s'écoulent.

LE PAPA, *montrant le journal à sa femme qui entre*. — Ah ! dis donc ? Tu sais, l'assassin de la rue d'Enfer, il a fait des aveux !

LA MAMAN, *très intéressée*. — Vraiment ? Oh ! raconte-moi vite.

Popaul relève la tête et écoute.

LE PAPA. — Tu sais que depuis qu'on l'avait arrêté, il y a trois mois, on n'avait pas pu en tirer un mot. Ni de sa femme non plus. Alors, hier, le juge d'instruction a voulu en finir... Dès qu'on a amené l'assassin dans son cabinet, il lui a crié : « Eh bien ! ça y est ; nous n'avons plus besoin de vos aveux : votre femme a tout dit ; vous êtes le seul coupable ! »

LA MAMAN, *suspendue à ses lèvres*. — Et alors ?

LE PAPA. — Alors, l'autre imbécile s'est écrié : « C'est pas vrai ! Je suis pas le seul ! Elle m'a aidé ! » Et il a tout raconté... Tiens, lis !... (*Il lui passe le journal.*)

LA MAMAN, *emballée*. — Oh ! ça c'est rudement bien joué ! (*Elle dévore les détails de l'affaire.*)

LE PAPA, *s'habillant pour sortir*. — Ah ! c'est une belle instruction ! Le juge a bien mené ça ! D'ailleurs, tu verras à la fin de l'article... On va lui donner la Légion d'honneur.

POPAUL, *qui se gratte la tête, inquiet*. — A qui ?

LE PAPA. — Eh bien ! au juge, parbleu !

POPAUL. — Ah !... Mais la femme de l'assassin, elle lui avait rien dit du tout ?

LE PAPA. — Naturellement non ! Sans ça, il n'aurait pas de mérite !

POPAUL. — Ah !... Alors, on ne va pas l'envoyer à l'échafaud, le juge ?

LE PAPA, *rectifiant*. — Tu veux dire l'assassin ? Sûrement si !

POPAUL, *tombant de son haut et même de plus que ça*. — Mais le juge, on lui fera rien ?

LE PAPA, *énervé*. — Tu es agaçant... puisqu'on te dit qu'on le décore !... C'est bien le moins qu'on puisse faire, d'ailleurs, après le service qu'il a rendu à la société et à la justice !...

Il embrasse sa femme, Popaul, et part à ses affaires.

POPAUL, *éclairé et essayant de se graver dans la tête les paroles de son père*. — Ah ! bon ! ça c'est un service à la société et à la justice... Ça c'est un service à la...
LA MAMAN. — Qu'est-ce que tu fais, Paul ? Va donc apprendre ta fable !

POPAUL. — Oui m'man !... (*Tandis que sa mère se replonge, palpitante, dans les détails horribles des aveux de l'assassin de la rue d'Enfer, il reprend son La Fontaine, le travaille à demi-voix, distrait, pourtant, par une préoccupation constante.*) Le Loup et le petit Agneau :

Un agneau se désaltérait
Dans le courant d'une onde pure...

(*S'interrompant brusquement.*) Dis donc, m'man, comment que ça se fait que les bêtes elles parlent plus comme dans mon livre ?

LA MAMAN, *s'arrachant péniblement à son journal*. — Hein ?... Mais elles n'ont jamais parlé, petit sot... Dans ton livre, ce sont des fables...

POPAUL, *perplexe*. — Des fables ? (*Poussant prudemment son enquête.*) Alors, les fables, c'est pas vrai ?

LA MAMAN. — Bien sûr que non !
POPAUL. — Et pourquoi qu'est pas vrai ? C'est-il à cause du « savoir-vivre », dis ?

LA MAMAN, *étonnée*. — Du savoir-vivre ? Qu'est-ce que tu me racontes ?

POPAUL. —... ou de la... (*prononçant avec difficulté*)... « di plo-ma-tie » ?

LA MAMAN. — Je ne sais pas ce que tu veux dire !

POPAUL, *imperturbable*. — C'est-il parce que « ça rend service à la justice et à la société » ?

LA MAMAN, *haussant les épaules*. — Tu racontes des bêtises : les fables, ça n'est pas vrai, parce que ce sont des histoires qui ne sont jamais arrivées...

POPAUL, *trionphant*. — Des mensonges, quoi ?

LA MAMAN, *se replongeant dans les aveux de l'assassin*. — Si tu veux !

POPAUL, *fermant son livre*. — Plus souvent, alors, que je vais apprendre un mensonge, et le réciter à papa... pour qu'il me flanque encore une tournée !

Et il s'en va jouer, confiant, peut-être à tort, dans les conclusions de la logique.

LÉON XANROF.

Sainte Enfance

Ce nom là est connu, aussi de nos lecteurs. Et nos chères lectrices apprennent dès le jeune âge ce qu'est la Sainte Enfance à leurs chers bébés.

Mais quand ces mines d'esprit qui s'appellent les journaux anti-chinois parlent de l'œuvre de la Sainte-Enfance, c'est pour faire des gorges chaudes. Ah ! bien oui, nous ne sommes pas assez naïfs pour croire tout ce que les curés racontent sur les cruautés des Chinois ! Ces pauvres Chinois ont bon dos !

Aujourd'hui, c'est la *Lanterne* organe assez radical cependant, elle-même qui dénonce ces cruautés et qui, après les avoir décrites, conclut ainsi :

« On a vraiment peine à croire que de pareils faits puissent s'accomplir à notre époque, « fût-ce même chez les Chinois. Il importe, pour l'honneur de l'humanité tout entière, qu'ils cessent au plus vite et ne se renouvellent plus. »

Eh bien ! mais n'est ce pas ce dont s'occupe précisément l'œuvre de la Sainte-Enfance ?

On voit si les curés, ici encore, ont tort ou raison.

Poignée de recettes

Vérification du café. — On achète beaucoup, à présent du café en poudre, ce qui n'est pas très prudent, souvent, quoique ce soit très pratique. Car souvent le café chez l'épicier est mélangé de chicorée. Pour vous en assurer, vous prenez un verre d'eau et vous répandez à sa surface le café à vérifier. S'il est pur, il surnage. S'il est mêlé de chicorée, celle-ci, plus spongieuse, absorbe l'eau, et devenue plus pesante, tombe au fond du verre.

* * *

Conservation des œufs. — Quand on s'est procuré des œufs bien frais, on peut les conserver de la manière suivante. On place les

œufs dans des vases de grès, debout, le petit bout tourné en bas, et on les dispose ainsi par couches successives jusqu'à ce qu'on ait rempli le vase. On comble les vides restés entre les œufs avec un lait de chaux composé de 6 à 8 grammes de chaux éteinte pour un litre d'eau. On met ensuite les vases en un lieu frais, à la cave par exemple, et on évite de les remuer. Six mois après, les œufs sont aussi frais qu'au premier jour.

* * *

Moyen de rendre le ciment inattaquable aux acides. — Voici une formule que l'on nous indique comme bonne pour résoudre le difficile problème de rendre le ciment inattaquable à l'action des acides : on prépare un bain spécial, en mélangeant intimement de l'amiant pure en poudre impalpable, avec une solution épaisse de silicate de soude industriel, le moins alcalin possible. On triture l'amiant avec une petite quantité de silicate, de manière à obtenir une pâte, laquelle est ensuite diluée dans une nouvelle quantité de silicate dissous. On obtient un produit qui, appliqué au pinceau en deux ou trois couches protège les surfaces du ciment contre tout liquide ou vapeur acide. Avec ce bain, on peut aussi préparer un mortier qui sert à joindre les briques en grès verni ; les murs et cloisons ainsi obtenus sont, paraît-il, inattaquables aux acides les plus concentrés.

* * *

Poudre pour parfumer le linge. — En voici une d'un parfum fort agréable :

Iris de Florence	750 grammes.
Bois de rose	185 »
Calamus	250 »
Santal citrin	125 »
Benjoin	155 »
Clous de girofle	15 »
Cannelle	31 »

Réduire le tout en poudre et saupoudrer de coton cardé avec cette poudre ; on en fera de petits sachets que l'on distribuera dans le linge.

* * *

Maintenant quelques recettes ménagères.

Omelette soufflée légère. — Cassez 4 œufs frais en mettant les jaunes dans un vase et les blancs dans un autre. Mêlez les jaunes avec une prise de sel et une grande cuillerée à soupe de sucre pilé. Parfumez soit avec de l'écorce de citron hachée, soit avec de la vanille en poudre, mêlez et tournez bien soigneusement les jaunes. Fouettez en neige ferme les blancs, mêlez-les promptement aux jaunes. Versez le tout dans un plat mince allant au feu et enduit de beurre bien frais. Mettez au four chaud dix minutes. Servez bien vite après avoir saupoudré l'omelette de sucre vanillé. Cet entremets est très léger quand il est bien préparé.

* * *

Beefsteacke pour vieillard malade. — Râpez finement avec la lame d'un couteau la chair rouge et fraîche d'une tranche de filet de bœuf, ajoutez une pincée de sel fin. Mettez dans la poêle un morceau de beurre frais ; quand il est chaud, sans noircir, mettez dedans la viande râpée et ramassée sous forme de tranche. Laissez-la cuire et prendre couleur pendant 10 minutes, retournez-la et après 5 à 6 minutes retirez-la sur un plat chauffé d'avance. Dégraissez le jus, ajoutez-y un peu de jus de citron et versez-le sur le beefsteacke. Cette préparation rend

la mastification très facile ainsi que la digestion, ce qui est précieux pour un vieillard.

* * *

Compote de pêches préparée pour malades. — Coupez 8 belles pêches en deux : faites-les blanchir dans un léger sirop ; quand la peau peut se détacher, égouttez-les ; après les avoir soigneusement pelées, rangez-les dans une terrine et versez le sirop dessus : couvrez le vase. Une heure avant de servir, égouttez les pêches, dressez-les avec soin dans un compotier. Réduisez le sirop en y ajoutant une gousse de vanille ; glacez vos pêches avec le sirop.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 78 du *Pays du Dimanche* :

304. CHARADE.

Ami.

305. LETTRES INCONNUES.

C. H.

OSA. POSA. ANE. ATRÉE.

Chaos. Phocas. Anche. Acheter.

RENÉE. TARE. LIÉE. ROUTE.

Enchère. Thrace. Hélice. Toucher.

306. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

T R O U V I L L E
V I L L A G E
L E G È R E

307. MÉTAGRAMME.

Gain, pain, sain, tain, Caïn, nain, bain, main.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Joseph Grimaitre à Montigné ; Arthur Demaison à Einsiedeln ; Enne paire de malines béchattes de Corcelon ; M^{lle} Cécile Boucon au Noirmont ; Les deux Ermites de la vallée de la Suze ; Le premier commis du *Chat botté* à Bienne ; Pélican à Boncourt ; Lys et Rose à Boncourt ; Pensée sauvage à Boncourt ; Scabieuse à Boncourt ; Charles Dentz à Porrentruy.

312. ENIGME.

Je suis d'humeur fort changeante,
Et lorsqu'on croit me tenir,
Je suis toute différente,
Je parais pour repartir.

Un jour vous me voyez blonde,
Un autre me voit changer,
Puis je fais le tour du monde,
Sans péril et sans danger.

Mais celui qui veut me plaire
S'expose à bien des ennuis ;
Demain il lui faut défaire
Ce qu'il a fait aujourd'hui.

Les grands, les monarques même
Sont soumis à mes décrets ;
Il est un peuple que j'aime,
C'est la France et les Français.

313. CARRÉ MAGIQUE.

Sur un damier de 36 cases, disposer les 36 premiers nombres, de façon que l'addition donne un total de 111 en lignes verticales, horizontales et diagonales.

314. DEVISE.

Armes parlantes :

Quel est le Ministre qui portait une *Couleur* dans ses Armes parlantes, et pourquoi avait-il choisi cet emblème ?

315. RÉBUS GRAPHIQUE.

G H T lié
D 9

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 25 juillet courant.

LETTRE PATOISE

Enne hichtoire di bon vèye temps

C'était di véquiaim de mai grand-mère, qu'é-tait de lai sen de lai Barotche, et aivait iun de ses fraires, qu'é-tait veni malaite des poumons ; ios dgens aivint dge rôlai tchié tot les médecins d'alentoi, pou tiudié le revoiri — pé iun djain qu'ài li, n'ài vai p'onquoi trovai lai science pou le rebotai en saintai. El ouèyennent pailai di vèye Pierra de lai laive, tót pré de Dennemairie, cment c'était in bon médecin pou dinche des malaidiès. Les dgens de mai grand-mère diennent tot content : « Ai nos fà envié note lâneusse vai ci Pierra de lai laive. »

Le voili paitchi, pou l'allai trovai. Tiain le médecin eu examinai son àve, ai dié tot content : « vote fraire à étique et pulmonique ; enne purgation, yi serait bin boenne. I vos veu baiyé enne purdge que vos yi bayeré. »

En s'en revegniaint nôte hanne pessé ai Tcheuvenez. Qment le velaïdge à grand, l'onchia Yâneusse preudgé lai mémouère en ravouétin les majons : aïrrivai de l'âtre sen di velaïdge ai se diai : « main cment pu l'é-t'è dit ci médecin ? » En révisaint dains sai tête « Ah ! ah ! i ai trovai, ai m'é dit qu'ài l'é-tait hérétique et schismatique, et qu'enne prédication yi serait bin boenne. Ai s'en revegné en l'hôta, tiudaint bin qu'ài l'ài vai trovai, et allé raicontai en son fraire, que le médecin yi aivai déclarai qu'ài l'é-tait hérétique et schismatique, et qu'enne prédication yi serait bin boenne.

« Qu'à ce qu'ài l'é-dit, ci fô ? Vais t'en yi dire qu'i seu pu catholique que lu, ci vèye Aïne ai patiche qu'el à ! S'i me ne trompe pe, ai t'é dit que l'é-t'è étique et pulmonique, et qu'enne purgation te serait bin boenne. — Ah bon ! en lai boenne houère. Ce seré dinche pouche que y aivô motrai.

Le mouniè D'Outremont.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Breuleux. — Assemblée paroissiale le 16 à 11 h. pour passer les comptes, voter le budget, nommer le conseil de paroisse, statuer sur la mise au concours de la cure, etc.

Porrentruy. — Assemblée bourgeoise le 16 à 10 1/2 pour traiter les objets prévus à l'art. 20 du règlement, autoriser le conseil à vendre une parcelle de terrain.

Asuel. — Le Dimanche 23 juillet à 2 h. après midi pour nommer un membre de la commission d'école et de la commission de santé et voter les règlements d'assistance.

Boncourt. — Le 23 à 12 h. 1/2 pour décider la révision du règlement d'organisation et voter le règlement d'assistance.

Courtedoux. — Le 23 à 12 h. 1/2 pour statuer sur une demande de subvention et sur l'achat de parcelles de terrains, voter le règlement d'assistance.

Chevenez. — Le 16 à midi pour décider si les places de régent et de régente seront mises au concours.

Epiqueres. — Le 16 à 2 h. pour décider la révision du règlement d'organisation, voter un subside pour le téléphone et l'exposition agricole etc.

Undervelier. — Assemblée bourgeoise le 16 à 3 h. pour renouveler les autorisés, décider des réparations de chemin etc...

Vendlincourt. — Le 16 à midi pour passer les comptes, statuer sur un état d'extances, décider la création d'une école complémentaire.

Cote de l'argent

du 12 juillet 1899

Argent fin en grenailles. fr. 106. 50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 108. 50 le kilo.

Çà et là

Le tour du monde d'un homme et d'un chat.

On signale de San Francisco le départ pour Manille du *Coke*, un petit voilier mâté en goélette, qui a trente pieds de longueur et qui jauge cinq tonneaux.

Le *Coke* est monté par une seule personne, le capitaine Freitche, qui se propose de faire le tour du monde dans cette coquille de noix. Il prétend déjà avoir traversé l'Atlantique dans un navire de moindre dimension.

Le capitaine Freitche n'a d'autre compagnon de voyage qu'un chat, qui a déjà fait avec lui plusieurs longues traversées, et qu'il appelle sa « mascotte ».

... Et pour un animal qui n'aime pas l'eau, c'est vraiment une guigne !

* * *

Une valse sur un billet de banque.

A propos de Johann Strauss, le célèbre compositeur viennois, qui vient de mourir, voici un détail inédit assez curieux.

Parmi les innombrables manuscrits, en partie inachevés, laissés par le défunt, on a trouvé le thème principal d'une valse écrit au verso d'un billet de banque valant 100 florins.

Voilà un autographe qui, quoi qu'il arrive, aura toujours une certaine valeur.